

Procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance à 21 H.00.

Etaient présents : Pascal PRIGENT, Laura JAMBOU, Frédéric PERROT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Aurélien LE BOT, Sophie PATTÉE, Donaïg JOUBIN, Alain POQUET, Anne-Marie HÉNAFF, Fabien BRIVOAL, Luc LEBRUN, Isabelle MAUGEAIS, Sandrine CARIOU, Carine GILLAIZEAU, Grégory GUERIN, Jean-Yves PIRIOU, Gilles MORVAN, Chantal CULIOLI, Christophe CLERMONT Julie CANADO et Maryline LE GRAET.

Absents excusés :

Gwënola, COLLIOU qui a donné procuration à Pascal PRIGENT
Magalie PORTAS qui a donné procuration à Isabelle MAUGEAIS
Henri MORVAN qui a donné procuration à Gilles MORVAN

Absents : Erwan PADELLEC

Secrétaire de séance : Sophie PATTEE a été élue Secrétaire de séance.

ADOPTION du PROCES-VERBAL de la SEANCE du 03 avril 2025

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal de la séance du 03 avril 2025. Il est adopté à l'unanimité.

2025-48 AFFAIRES GENERALES – Election d'un premier Adjoint au Maire en remplacement de Anne-Marie HENAFF, démissionnaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121-4 à L 2122-17,

Vu la délibération n° 2022-63 du 07 juillet 2022 par laquelle le Conseil Municipal a ramené le nombre d'Adjoints au Maire à siéger en son sein de HUIT à SEPT,

Vu le courrier du 11 avril 2025 par lequel Monsieur le Préfet du Finistère a accepté la démission de Madame Anne-Marie HENAFF, alors 1^{ère} Adjointe au Maire de son mandat d'Adjointe tout en conservant son mandat de Conseillère Municipale avec effet immédiat,

Considérant qu'aux termes de l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans sa version en vigueur, « quand il y a lieu, en cas de vacances, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le Conseil Municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les Elus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants »,

Considérant qu'en raison de la vacance du poste de 1^{er} Adjoint il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint, et de dire que ce nouvel Adjoint à élire occupera le même rang que celui devenu vacant du fait de la démission de Madame Anne-Marie HENAFF,

1 Règles applicables

Considérant que cette élection se déroule au scrutin uninominal secret à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

2 Constitution du bureau

Le Conseil Municipal désigne Sophie PATTÉE secrétaire de séance et Maryline LE GRAËT et Aurélien LE BOT assesseurs.

3 Déclaration de candidature

Se déclare(nt) candidate(s)

- Cécile CORMERY-RUCKLIN.

4 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la Mairie qu'il a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet.

Le nombre de Conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L 66 du Code Electoral ont été sans exception signés par les membres du bureau avec mention de la cause de leur annulation.

Les bulletins blancs, décomptés séparément, n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L 65 du Code Electoral).

5 Résultat du premier tour de scrutin

a. Nombre de candidats présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	24
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
d. Nombre de suffrages blancs	8
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	15
f. Majorité absolue (3)	8

Ont obtenu :

NOM Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages exprimés	
	En chiffres	En lettres
CORMERY-RUCKLIN Cécile	15	QUINZE

(3) la majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur

(4) ne pas remplir les 1.5 et 1.6 si l'élection a été acquise au premier tour

(5) ne pas remplir le 1.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour

6 Proclamation de l'élection de la 1^{ère} Adjointe

Cécile CORMERY-RUCKLIN a été proclamée 1^{ère} Adjointe et a été immédiatement installée.

2025-49 AFFAIRES GENERALES – Nouvelle détermination du nombre des Adjoints au Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-2 du CGCT le Conseil Municipal détermine librement de nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse être inférieur à UN ni excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil.

C'est ainsi qu'en séance du 07 juillet 2022, par délibération n° 2022-63, par suite de la démission d'un Adjoint au Maire, le Conseil Municipal décidait de ne pas pourvoir au remplacement du poste devenu vacant et de ramener de HUIT à SEPT le nombre des Adjoints au Maire.

A l'issue du résultat de l'élection qui a vu l'installation de Cécile CORMERY-RUCKLIN au poste de 1^{er} Adjoint au Maire le poste de 4^{ème} Adjoint au Maire se trouve désormais vacant.

Le Conseil Municipal peut décider de ne pas le remplacer. C'est la proposition qui est faite par Monsieur le Maire, conduisant à réduire le nombre d'Adjoints au Maire de SEPT à SIX.

Le calcul de l'enveloppe indemnitaire mensuelle globale (pour la strate de population 3 500 à 9 999 habitants) sera ainsi revu de la manière suivante :

- Maire : 55 % de l'indice brut terminal 1027 (2 260.79 €)
- Adjoints : 22 % de l'indice brut terminal 1027 X 6 Adjoints (904.32 X 6 = 5 425.92 €)

Après en avoir délibéré, par 23 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sophie PATTÉE) le Conseil Municipal décide de ramener le nombre des Adjoints au Maire de SEPT à SIX.

2025-50 AFFAIRES FINANCIERES – Subvention exceptionnelle au Hand Ball club de PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H pour organisation des festivités du 40^{ème} anniversaire du club

A l'initiative de 4 jeunes licenciés faisant partie de la commission jeunesse du club de Hand Ball une demande de subvention exceptionnelle a été déposée en Mairie pour une aide à l'organisation des festivités liées au 40^{ème} anniversaire du Club du 13 au 15 juin 2025.

Ils souhaitent apporter leur contribution en faisant installer des structures gonflables, un bar à bonbons et une borne à selfies.

Pour leur plan de financement ils ont sollicité la CAF au titre de leur programme « On s'lance » pour 1 256 € et le produit de la vente des produits finis est évalué à 339 €.

Ils sollicitent la Commune à hauteur de 200 € pour équilibrer leur budget.

Monsieur Grégory GUÉRIN, co-président du Club de Hand Ball, ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal décide par 23 voix POUR d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 € au club de hand Ball pour l'organisation des festivités liées au 40^{ème} anniversaire du club.

2025-51 AFFAIRES FINANCIERES – Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2025

Le Conseil Départemental mobilise le produit des amendes de police au profit d'un Fonds Départemental de Sécurité Routière via un appel à projets relatif à des travaux de voirie à effectuer en 2025.

Il est proposé de déposer une demande pour la sécurisation du virage de Kergaëric. Ce projet rentre dans la catégorie « sécurité des riverains ».

La dépense se décompose de la manière suivante :

- | | |
|---|-----------------|
| - Fourniture de signalisation verticale | 3 796.80 |
| - Pose en régie + matériel + matériaux | <u>2 886.00</u> |
| | 6 682.80 |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au Conseil Départemental du Finistère titre du Fonds Départemental de Sécurité Routière pour le projet de sécurisation du virage de Kergaëric.

COMPTE-RENDU des ACTIONS ENGAGÉES par le MAIRE au TITRE de la DÉLÉGATION CONSENTIE par le CONSEIL MUNICIPAL

COMMANDE PUBLIQUE

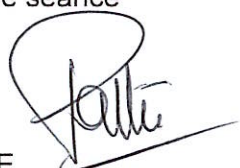

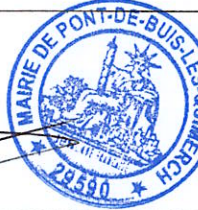
Date	Fournisseur	Objet	Montant TTC
27/03/2025	Eric QUEINNEC 29590 PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H	Sanitaires PMR au Pontic	8 410.10
28/03/2025	10 DOIGTS 59115 LEERS	Fournitures pédagogiques enfance	227.37
26/03/2025	TRANSDEV 29000 QUIMPER	Transport ALSH pour Carhaix vacances printemps	455.00
26/03/2025	TRANSDEV 29000 QUIMPER	Transport ALSH Brest vacances printemps	359.00
27/03/2025	Cie ANIME TES REVES 29460 HANVEC	Prestation spectacle inauguration Halles marché	765.20
31/03/2025	PAPETERIES D'ARVOR 35136 ST-JACQUES-DE-LA- LANDE	Ramettes papier divers services	2 550.02
31/03/2025	CREATIONS CANTIN 22400 LAMBALLE	Tenues de travail crèche et cuisine centrale	637.28
31/03/2025	LE GALLAIS 14000 CAEN	Serrurerie pour les halles-marché	550.31
31/03/2025	SOCOTEC 29806 BREST Cedex	Mission de contrôle technique pour les travaux SSI de Ker Val	1 260.00
01/04/2025	B2S 29590 LE FAOU	Contrat d'entretien annuel de toitures divers bâtiments communaux	37 794.84
01/04/2025	AUFFRET TP 29590 PPONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H	Aménagement du pourtour de la piste du stade du Drénit	18 852.00
01/04/2025	COMPTOIR DE BRETAGNE 35740 PACE	Divers matériels pour la cuisine centrale	855.92
02/04/2025	ISOSIGN 71210 SAINT EUSEBE	Plaque de rue « Place du 19 mars 1962 »	109.00
02/04/2025	NUANCES UNILAKO 29000 QUIMPER	Peinture pour espace jeunes	246.91
02/04/2025	SIDER 33612 CANEJAN	Commande ouverture à distance portail école Lucie Aubrac	2 989.10
03/04/2025	CAMMA SPORT 35310 BREAL SOUS MONTFORT	Peinture pour tracés terrain de foot	1 024.80
04/04/2025	TANGUY MATERIAUX 29590 PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H	Fournitures pour poursuite création escalier à Quimerc'h par Sites et monuments	292.20
07/04/2025	Géraldine GUERIN 29590 LOPEREC	2 ateliers pour le RPE	190.00
07/04/2025	L'EDEN BOWL 29300 MELLAC	2 sorties pour l'ALSH	168.00
04/04/2025	SONEPAR 29850 GOUESNOU	Passage de l'éclairage de l'école Cornec en LED	850.00
04/04/2025	YESSS ELECTRIQUE 29000 QUIMPER	Diverses fournitures électriques	274.33
04/04/2025	SYGESPRO 29000 QUIMPER	Borne WIFI pour la cuisine centrale	378.00
08/04/2025	GROUPE PLG 29000 QUIMPER	6 cendriers extérieurs	283.75
08/04/2025	Philippe GROULARD 29100 POUILLAN SUR MER	Ateliers musicaux pour le RPE	400.40
08/04/2025	ASSO. BREIZH TARANTA 29190 PLEYBEN	Prestation Cantando pour la crèche	222.44

07/04/2025	AUFFRET TP 29590 PONT-DE-BUIS LES QUMERC'H	Démolition bâtiment sur terrain espace jeunes	6 528.00
07/04/2025	TREUSSART PUBLICITE 29190 PLEYBEN	Signalétique des Halles-marché	1 251.68
08/04/2025	YESSS ELECTRIQUE 29000 QUIMPER	2 onduleurs	190.00
09/04/2025	Géraldine GUERIN 29590 LOPEREC	2 ateliers parents enfants pour le RPE	190.00
09/04/2025	GWINVER ELAGAGE 29590 LOPEREC	Elagage d'arbres en périphérie de l'Aire Terrestre Educative de Quimerc'h	1 044.00
15/04/2025	ACO 35230 NOYAL CHETILLON	F&P de filtres CTA Mairie, MEFE et Espace la Poudrerie	743.64

INFORMATIONS DIVERSES

- En fin de séance un rappel des évènements prévus pour le week end à venir a été fait :
 - ▲ Inauguration des Halles marché le samedi 26 avril
 - ▲ Cérémonie du Souvenir des Déportés le dimanche 27 avril
 - ▲ L'animation « Dans le rétro » organisée par le lycée des métiers le dimanche 27 avril.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 H.50.

<p>Le Secrétaire de séance</p>  <p>Sophie PATTEE</p>	<p>Le Maire</p>  <p>Pascal PRIGENT</p> 
--	---